

Après, quatre séances de négociation mixte paritaire, la FEHAP met fin, à nouveau, aux négociations et propose un avenant à la signature des organisations syndicales ....



## CCML 92

La dernière séance de négociation dans le cadre de la commission mixte paritaire a eu lieu le lundi 12 novembre dernier à la Direction Générale du travail en présence des 5 organisations syndicales reconnues représentatives au niveau national (CGT, CFDT, FO, CFTC, CFE/CGC)

La Commission Mixte Paritaire (CMP) regroupe la FEHAP les organisations syndicales et un représentant du Ministère du Travail en qualité de médiateur.

La grève et la mobilisation des salariés FEHAP du 15 octobre dernier a permis d'obtenir le non agrément par le ministère de la recommandation patronale des employeurs FEHAP et la réouverture des négociations.

Quatre CMP ont eu lieu depuis le 24 octobre, la FEHAP a bougé ses lignes et les organisations ont fait des propositions après avoir demandé la poursuite des négociations au-delà de la période de « survie » de la CCN51, à savoir le 1<sup>er</sup> décembre 2012. Demande que la FEHAP a refusé à plusieurs reprises.

Le 12 novembre, à l'issue de la réunion, la FEHAP estimant qu'elle avait proposé des « avancées significatives » a mis un terme aux négociations

- C'est le droit conventionnel, qui vole en éclat.
- C'est l'égalité de traitement, entre les salariés et les établissements, qui disparaissent.

Il reste quelques jours... !  
Pour renforcer la mobilisation  
Et gagner le maintien de la CCN51.

## news

### Négociations CCN51 La FEHAP passe en force ! Salarié(e)s Tous Mobilisés...

- C'est la remise en cause du caractère national de la CCN51 qui garantit les mêmes droits aux salariés sur l'ensemble du territoire, particulièrement sur les rémunérations et l'organisation du travail...  
Le MEDEF en rêvait, la FEHAP l'a fait !

- Ne nous laissons pas les employeurs faire payer aux salariés les insuffisances budgétaires.  
Le gouvernement doit prendre ces responsabilités.

- Pensons à l'avenir des usagers et des salariés, du secteur.

- Défendons nos conventions collectives pour défendre notre qualité de travail.

- L'avenir de chacun d'entre nous, dépend de la mobilisation de Tous!

Plus que jamais la convergence des luttes des salariés de la BASS s'impose !

Plus que jamais il faut agir ... !

**C'est par la mobilisation de TOUS  
que nous éviterons la casse**

Une journée nationale d'action dans l'UNITE  
Le Jeudi 29 novembre rassemblement  
Ministère des Affaires Sociales et de la Santé  
14, Avenue Duquesne PARIS 7<sup>ième</sup>  
Métro : école militaire (ligne 8),  
Ségur (ligne 10)  
Saint François Xavier (ligne 13)  
Métro Chatillon Montrouge